

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 09 Procuration : 02 Votants : 11 Pour : 0 Contre : 0 Abstention :	L'an deux mille vingt-quatre, le 10 juillet Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) Date de convocation : 5 juillet 2024
Réf : 24116 OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE SUITE A INCENDIE LOT 11 PLOMBERIE-SANITAIRE- CHAUFFAGE AVENANT N°1 ENTREPRISE AQUATAIR	Présents : M. MUFFAT Michel - M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine – M. GAILLARD Guy- Mme MCQUADE Alisha – Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André - Mme MICHAUD Sonia ; M. BRAIZE Richard - M. DUCHEMIN Vincent Excusé(e) : Mme QUOEX Valérie - Mme MICHAUD Carole - Procuration : Mme QUOEX Valérie à Mme TAVERNIER Marie -Laure Mme MICHAUD Carole à M. ROSSET André Secrétaire de séance : M. MUFFAT Michel

Monsieur André ROSSET présente l'avenant n°1 à intervenir concernant le lot n°011 **Plomberie-Sanitaire- Chauffage** des travaux de réhabilitation de l'école suite à incendie, notifié à l'entreprise AQUATAIR 74 140 SCIEZ le 26 /03/2024 ;

Montant du marché initial : LOT n° 11 PLOMBERIE- SANITAIRE- CHAUFFAGE : 40 073.01€ HT.

Des modifications relatives à la mise en place d'un chauffage au sol en remplacement des radiateurs existants ont été décidées et représentent un coût supplémentaire de 16 370.48 € HT portant ainsi le montant du marché à : 56 443.49 € HT soit 67 732.19 € TTC.

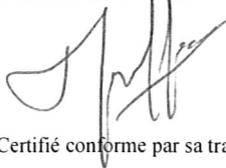
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

VALIDE l'avenant n° 1 d'un montant de 16 370.48 € HT au marché de la société AQUATAIR pour le lot 11 **Plomberie- Sanitaire- Chauffage** des travaux de réhabilitation de l'école maternelle.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant n° 01 qui sera notifié à l'entreprise titulaire du marché.

Le secrétaire de séance

Michel MUFFAT



Certifié conforme par sa transmission au
représentant de l'Etat le
et sa publication le

Fait à Montriond le 11/07/2024

Le Maire Jean-Claude DENNÉ

